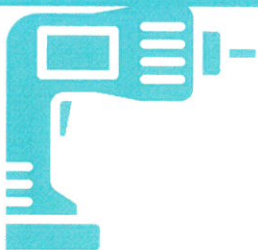


CAP "MBC"

Maintenance de Bâtiments de Collectivités



Effectifs
15 élèves en 1^{ère} CAP
15 élèves en 2^{ème} CAP



Conditions d'accès

- ✓ Avoir le niveau fin de 3^{ème} (COLLÈGE, DP3, SEGPA, PRÉPA MÉTIERS),
- ✓ Étude du dossier scolaire,
- ✓ Entretien de motivation avec l'élève et sa famille.

Finalités

- **ACQUÉRIR** une qualification de niveau V.
- **LE TITULAIRE DU CAP** "Maintenance de Bâtiments de Collectivités" est capable d'effectuer la maintenance et l'entretien des locaux à usage collectif (maisons de retraite, locaux communaux, hospitaliers, d'entreprises ou associatifs, immeubles, établissements de formation, complexes touristiques...) dans le respect de règles de sécurité, de la réglementation et de l'environnement. Il gère, en relation avec les services comptables, ses approvisionnements en consommables et ses commandes d'outillage.
- **SES ACTIVITÉS PRINCIPALES** recouvrent 3 champs d'activités :
 - Les structures mobiles en général (ouvertures, mobilier de collectivités...).
 - Les réseaux et appareillages concernant l'électricité, la serrurerie, la plomberie et le chauffage.
 - Les structures fixes qui recouvrent le gros et le second œuvre (menuiserie, charpente et couverture, maçonnerie, carrelage, construction des parois, peinture).
- **IL POSSÈDERA DES QUALITÉS** permettant d'effectuer le suivi planifié des installations de fonctionnement et de sécurité. Lors d'un dysfonctionnement, il le localisera et l'évaluera pour définir son niveau d'intervention. Il rendra compte des actions effectuées en tenant à jour des fiches d'intervention.

Contenu de la formation

Enseignement Général

- Français
- Histoire/Géographie
- Mathématiques
- Sciences physiques
- Anglais
- Arts appliqués
- Éducation physique et sportive

Enseignement Technologique

- Maçonnerie, Carrelage
- Menuiserie, Peinture
- Électricité, Plomberie
- Vie Sociale et Professionnelle
- Hygiène, Prévention, Secourisme
- Construction (DAO, CAO)

Organisation des Études

- **Durée : 1, 2 ou 3 ans** en fonction du niveau et des besoins.
- **Statut scolaire : Période de 14 semaines** de formation en entreprises réparties sur l'ensemble du parcours. Possibilité d'effectuer le CAP en apprentissage à partir de la rentrée 2019. CCF et épreuves terminales en fin de parcours.

Examen

- **C.A.P.** (Certificat d'Aptitude Professionnelle).
- **Contrôles en cours de formation (CCF)** et épreuve ponctuelle terminale en fin de 2^{ème} année.

Poursuite d'études au lycée Poutrain :

- **2^{ème} année CAP IS** "Installateur Sanitaire".
- **1^{ère} BAC PRO TISEC** "Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques".
- **1^{ère} BAC PRO TMA** "Technicien Menuisier Agenceur".
- **1^{ère} BAC PRO SN** "Systèmes Numériques" Option B ARED (Audiovisuel Réseau Équipements Domestiques).

Autre possibilité

Poursuite d'études avec d'autres BAC PRO dans le champ professionnel du Bâtiment en **formation scolaire** ou en **alternance**.



Les élèves peuvent-ils poursuivre leurs études en BAC PRO au Lycée Poutrain ?

OUI : Les élèves titulaires du CAP "MBC" peuvent poursuivre leurs études au lycée Poutrain dans l'un des trois BAC PRO du bâtiment, si leur motivation est suffisante.